

COMITE DIRECTEUR DISTRICT SOMME FOOTBALL

Jeudi 12 Novembre 2020 – 17 H

En visio conférence

Le Président : Marcel GLAVIEUX

Présents : Messieurs Didier BARDET, Laurent BOURDIN, François CLERCQ, Jean François DEBEAUVAIS, Alain FERRARETTI, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Régis PATTE, Pascal TRANQUILLE, Jean Marie WARME.

Assistent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF).

Excusés : Messieurs Cyril PAGE, Jean Marc MORTEL et Alain CRESSON.

En ouvrant la séance, le Président évoque un moment historique pour le district : un Comité Directeur en visioconférence.

La situation sanitaire nécessite cette forme de réunion inédite et qui risque malheureusement de se renouveler.

Il précise également que c'est son dernier comité directeur puisque son mandat expirera le 20 Décembre 2020. Une page qui se referme

Il souhaite également que le travail entrepris depuis quelques années puisse être poursuivi par son successeur et transmet ses encouragements au futur Comité Directeur qui débutera dans un contexte évidemment très particulier

Pascal TRANQUILLE remercie le Président GLAVIEUX pour ces années au service du Football Départemental et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 22/09/20 :

Adopté à l'unanimité des membres présents tels que paru sur le site du DSF le 29/09/20.

CARNET :

Le Président présente au nom du Comité Directeur ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Mr Bernard BAUCHART, dirigeant de l'US ROSIERES
- Mr André HOURIER, dirigeant de l'US ROISEL

Communication du Président :

FFF :

- **Notes sur la pandémie** avec les incidences sur notre fonctionnement.
Transmission des informations par la Hotline Pandémie de la FFF.
- **FAFA** : enveloppe territoriale de 410000€ (-39% par rapport 2019-20)
Elle correspond à une contraction des aides, qui était prévisible
- **Point sur les licenciés** : Actuellement 1.800.000 licencié à la FFF
- **Prolongation label CRCA** jusqu'au 30/06/22 pour les clubs labellisés en 2018.
- **Journée de l'Arbitrage** : elle est prévue le 05/12/20. Une campagne vidéo est prévue dès le 18/11/20 sur les différents sites internet des Ligues et districts.
- **Note pour enquête des clubs** à répondre pour le 10 novembre 2020, à l'initiative du CNOSEF.
Mail transmis à l'ensemble des clubs.

LIGUE :

- **Conseil du 11/11/20 :**

Un résumé des points abordés est effectué par Philippe FOURE :

- Sylvie PAYAGE, Directrice informatique de la LFHF, quittera ses fonctions au 31/11/20 pour rejoindre le District ARTOIS. Elle sera remplacée par David BERNARD.
- La LFHF a doté l'AS QUESNOY LE MONTANT d'équipements suite à son forfait en Coupe de France lié à la présence de cas positifs au Covid 19 au sein du club.
- Chômage partiel pour une majorité des salariés.
- Crainte pour les compétitions régionales. Il est précisé qu'il faut au minimum jouer l'ensemble des matchs aller. Reprise en janvier par la journée 5 des championnats seniors.
- Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY : Récupération de finances à hauteur de 2.000.000 €. Charge à la prochaine mandature Ligue d'utiliser cette manne.
- Reste 5 AG à réaliser pour les districts, et déjà la certitude de 3 nouveaux présidents au sein de la LFHF.
- Assemblée Générale de la LFHF le 5 janvier 2021, l'appel à candidature est en ligne sur le site de la LFHF.
- Statut des Jeunes : Modification des obligations pour les clubs de R1. Au lieu de l'obligation d'avoir deux équipes de jeunes à 11 en Ligue, cela sera remplacé par l'obligation d'avoir deux équipes de jeunes à 11 quel que soit le niveau de pratique.
- Toutes les filles en Pôle U16 Féminines pourront pratiquer en seniors.
- 180.000 licenciés actuellement à la LFHF
- Résultat négatif à hauteur de 407.000€ pour la LFHF.

- **Communication du Président Ligue :**

Arrêt des compétitions jusque janvier 2021.

DISTRICT :

- **Bilan des ententes :**

Les membres ont tous reçu la liste des ententes par mail au préalable.

Validation à l'unanimité des membres présents (voir document en annexe 1).

Il est rappelé que les clubs peuvent encore réaliser des ententes, mais que celles-ci ne seront pas comptabilisées dans les obligations de l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors.

- **Article 12 du Règlement des Championnats Seniors (obligations des clubs) :**

Les membres ont tous reçu la liste des clubs ayant formulé une demande de dérogation par mail au préalable.

Validation à l'unanimité des membres présents, voir annexe 2.

Il est rappelé la règle de cette dérogation :

*« Tout club qui serait actuellement en infraction avec cette réglementation, peut demander à bénéficier d'un délai qui ne pourra excéder 1 an. **Sans dérogation, ce club sera automatiquement rétrogradé d'une division s'il devait se maintenir, de deux divisions s'il était en position de relégation ou maintenu dans sa division s'il avait vocation à accéder.***

*Cette demande doit être faite avant le **31 octobre** de la saison en cours.*

Il acquittera une amende fixée par le comité directeur du district fixée à 100 €.

En état de cause, le club ayant demandé la dérogation ne pourra pas accéder à la division supérieure à l'issue de la saison mais pourra par contre descendre en division inférieure (d'une seule division seulement).

Passé le délai d'un an, le club en infraction sera rétrogradé en division inférieure »

- **Statut des éducateurs (obligations d'encadrement des clubs D1 et D2 Seniors) :**

Les membres ont tous reçu la liste des clubs ayant formulé une demande de dérogation par mail au préalable.

Validation à l'unanimité des membres présents, voir annexe 3.

François CLERCQ rappelle que les clubs ont l'obligation de préciser l'éducateur en charge de leur équipes seniors (D1 et D2) sur footclubs pour le 11/11/20. Une relance sera effectuée aux intéressés.

- **Commission des finances :**

Le Procès-Verbal est paru sur le site.

- **Stage jeunes arbitres à Flixecourt :**

11 jeunes, dont 2 filles, ont été formés à l'arbitrage et ils ont tous été reçus.

Le stage spécifique Arbitres féminines de la LFHF, permet au District d'avoir 2 féminines supplémentaires, soit pour le moment 13 nouveaux arbitres dont 4 filles pour le District Somme.

Remerciements aux formateurs, candidats et ainsi qu'au SC FLIXECOURT pour le prêt de ses installations.

- **Mails ASM Rivery à l'attention du Président :**

Deux dossiers étant actuellement à l'étude par les commissions de Discipline, Ethique et Sportive, aucun commentaire ne sera émis.

Cependant, la correspondance à l'attention du Président du DSF sera transmise à la Métropole pour suites à donner. La sécurité aux abords des terrains ne peut-être que de la seule responsabilité du District, mais bien celle du club et de sa mairie. Le DSF soutiendra et aidera les initiatives proposées par ces deux parties.

- **Compétition futsal :**

Rappel d'une reprise éventuelle en janvier 2021, selon les modalités de déconfinement qui seront mises en place.

Information des Commissions :

CAS, par Jean Christophe FAVEREAUX :

- Difficultés pour terminer le stage des nouveaux arbitres seniors puisque l'examen final n'a pu se réaliser. Il espère pouvoir rapidement effectuer cet examen, car il sera nécessaire au cas ou d'effectuer une journée de rappel au préalable. C'est donc 18 candidats qui sont en stand by.

La LFHF a été sollicitée pour connaître les possibilités de certifier à distance, la commission attend réponse.

- Il est également rappelé que les observations devaient se dérouler sur les 6 premières journées de championnat pour effectuer un classement des arbitres. Avec seulement 5 journées de championnats, la CA a tout de même réalisé 90% des observations prévues permettant un classement assez objectif. Un classement sera proposé ce 13/11/20 lors de la CAS en visio.
- Annulation par la LFHF des examens 2019/2020 pour les candidats arbitres de ligue. Dans un premier temps reporté, il est finalement annulé et se déroulera en mai 2021 pour le groupe 2019/2020 mais également 2020/2021....

La Commission s'adaptera, mais devra réussir à conserver la motivation de tous pour cet examen.

Challenge PEF, par Pascal TRANQUILLE.

Il rappelle aux clubs que pendant cette période particulière, les clubs ont la possibilité de participer au Challenge PEF. Toutes les informations sont en ligne sur le site de la LFHF : <https://lfhf.fff.fr/simple/cest-parti-pour-le-challenge-pef/>

« En cette rentrée 2020, la FFF lance le Challenge National PEF auquel tous les clubs impliqués dans le Programme Educatif Fédéral peuvent participer. Le Challenge PEF vient remplacer le projet Educ'acteur de la Ligue.

Ce Challenge vise à valoriser votre implication dans le PEF ! »

Assemblée Générale :

Le Président commence par remercier le club et la municipalité d'ALBERT qui avait gracieusement mis à disposition la salle du Théâtre du Jeu de Paume pour l'organisation en présentielle de notre AG initialement prévue le 21/11/20. Il rappelle qu'une précédente AG à Albert, dans cette même salle, avait vu la présence de Monsieur Jean Pierre ESCALLETES, ancien Président de la FFF.

Un Communiqué a été transmis à chaque club et diffusé sur notre site précisant le report au 05/12/20.

Notre AG sera dématérialisée, et à ce titre une préparation inhabituelle est à considérer, ainsi que les disponibilités de la société contactée, d'où ce délai supplémentaire.

Comme demandé par la FFF, délais, visio, allègement de l'ordre du jour, j'ai transmis les données au site informatique pour une réussite de cette assemblée générale, inédite également.

Points abordés :

- **Ordre du jour** : Validé par les membres du CD (voir en annexe 4).
- **Convocation** : par mail uniquement, à l'adresse officielle des clubs.
- **Quorum** : La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix (article 12.5.3 des Statuts du DSF).
- **162 clubs votants pour 872 voix**
- **Organisation** : Prise en charge complète par la société OOPN qui a géré la dernière AG de la FFF en visio.
 - Les liens pour la visio et les votes seront transmis aux clubs 2 jours avant l'AG
 - Possibilité de suivre l'AG avec un smartphone, téléphone ou tablette
 - Utilisation de ZOOM, pas d'obligation d'installer le logiciel.

- Présentiel au DSF : Messieurs GLAVIEUX, BARDET, LAVALARD et TRANQUILLE ainsi que Wilfried pour la logistique informatique.
- 2 techniciens disponibles à distance pour toute intervention à distance
- Le Président informe les membres qu'il aura une visio ce 13/11/20 à 9h30 avec la société OOPN afin de connaître en profondeur le fonctionnement de ZOOM et le déroulement d'une AG dématérialisée.

DIVERS

A l'issue du CD, le Président GLAVIEUX revient quelques instants sur les moments forts qu'il a vécu au sein du District, notamment la création de l'Ecole d'Arbitrage avec Monsieur Michel VAUTROT, et sa consécration depuis quelques années avec Rudy et Guillaume dans l'élite nationale.

Il poursuit en exprimant son inquiétude sur la suite de notre football, avec deux saisons compliquées qui se suivent, mais avec la certitude que le football repartira.

Il faut avoir confiance et souhaite bonne chance à tous pour la suite.

Il termine en remerciant ceux qui ont œuvré et travaillé avec lui durant toutes ces années, les membres du CD, de commission, les salariés qu'il citera.

Et il précise qu'il cessera toutes ses fonctions au soir de l'AG, afin de transmettre le flambeau au plus vite à son successeur.

En espérant que le confinement prenne fin rapidement, il donne RDV à tous le 05/12/20 pour un début d'Assemblée Générale à 10h00.

Le Secrétaire Général : Didier BARDET

Le Président : Marcel GLAVIEUX